

REUNIFICATION SYNDICALE



Réseau permanent interne à la FSU - n° 5 - octobre 2006

— " ce réseau agit pour la réunification syndicale, ce n'est ni une tendance ni un courant de pensée " —

L'élargissement du champ de syndicalisation, obstacle majeur à la réunification syndicale ?

Sommaire :

Page 2 : texte pétition : Pour engager un processus de réunification syndicale au congrès de Marseille...

Page 3-4 : le projet de rapport d'activité

Page 5 : évolution de la FSU : où en est-on ?

Page 6-7 : Analyse du texte d'orientation proposé par la tendance « École Émancipée ».

Page 8-9 : Analyse du texte d'orientation proposé par la tendance « Unité et Action ».

Page 10 : contribution de camarades du SNUIPP de la Manche

TEXTE PETITION

Faisons la démonstration que l'option que nous défendons n'est pas marginale.
Pour peser dans le débat, chaque voix compte ! Si tu souhaites signer le texte
ci-dessous, merci de faire parvenir ta signature en écrivant à :

Ralph LEJAMTEL,
60 rue du roule prolongée, 50 100 Cherbourg.

miladlej@wanadoo.fr

02 33 03 00 26

Pour engager un processus de réunification syndicale au congrès de Marseille....

La FSU dans le droit fil de ses objectifs initiaux et notamment l'article 4 de ses statuts, doit se saisir du congrès pour envoyer un signal fort manifestant à nouveau son intention d'œuvrer à une réunification syndicale dont la CGT serait le pivot et n'écartant aucune des composantes favorables à un syndicalisme de transformation sociale.

Il est en effet urgent pour le syndicalisme de s'organiser afin de remplir plus efficacement son rôle de contre pouvoir. Le renoncement et la complaisance incarnés par le syndicalisme d'accompagnement pèsent bien sûr très lourd sur notre capacité à engranger de nouvelles victoires sociales.

Mais cette raison n'explique pas seule les difficultés pour la FSU à tenir en échec les récentes offensives contre le secteur de l'éducation.

Fort de ce diagnostic, la FSU doit éviter au congrès de Marseille à la fois le piège du statu quo et du repli sur soi, ainsi que celui plus néfaste encore qui consisterait de fait à créer une nouvelle confédération.

La FSU qui occupe une place singulière sur l'échiquier hexagonal peut assumer la responsabilité historique de rompre avec son autonomie ; dans cette optique les décisions prises lors du dernier congrès de PERPIGNAN pouvaient être lues comme une tentative pour rompre le cadre strict de celle-ci.

Mais cette ouverture n'a pas débouché sur un surcroît de combativité dans la fonction publique.

De plus, la FSU devient un concurrent syndical dans des secteurs où l'éparpillement est déjà fort, et cela en contradiction avec son identité.

Nous pensons qu'à l'heure où une nouvelle génération s'inscrit peut être dans une perspective durable de combativité sociale (lutte CPE), la FSU n'a rien à craindre en osant envisager son propre dépassement.

De ce point de vue ni le rapport d'activité ni les deux textes d'orientation des tendances majoritaires ne vont dans ce sens même si déplorant l'une et l'autre la division syndicale unité et action parlant même de manière intemporelle « d'unification » et l'école émancipée de « regroupement des forces syndicales ». La vraie tendance lourde est bien celle inscrit dans le processus de Perpignan conduisant à une union syndicale de type UNSA ou une confédération sans le dire. Un processus que certaines modifications statutaires proposées par la FSU 13 ne feraient qu'accélérer.

Projet de rapport activité

Nous débutons une série d'analyse des principaux documents et contributions préparatoires au congrès de Marseille. Cette série complète l'analyse des propositions de modifications de statuts de la FSU que nous sommes en train d'effectuer. Nous commençons aujourd'hui par le projet de rapport d'activité de G ASCHIERI. Suivent l'analyse des textes produits par l'école émancipée et unité et action dans le cadre du dépôt des listes pour les élections avant le congrès.

Le rapport d'activité débute par une analogie entre la lutte contre le CPE et les dernières luttes sociales d'ampleur de 1995 et de 2003.

Les cheminots en 1995, les enseignants en 2003 et les étudiants en 2006, à tour de rôle, étaient à la pointe de ces mobilisations.

Sur le CPE, GA rappelle le poids prépondérant de l'unité syndicale et de la revendication unique sur l'issue du conflit.

L'élargissement revendicatif jamais n'a été possible.

Soulignant la rencontre entre les jeunes et le mouvement syndical illustrée notamment par une réunion durant le conflit qui s'était tenue dans les locaux de la FSU, GA pointe néanmoins un double phénomène : La résistance des collègues à manifester avec des jeunes, et le fait que majoritairement ceux qui le faisaient le faisaient sous banderoles d'établissements.

La déconstruction de l'unité a ensuite été rapide avec notamment les attaques violentes de la CFDT contre la FSU, ces derniers reprenant à leur compte les critiques de l'UMP sur l'image d'une fédération radicale et ne négociant rien.

De même les confédérations ont refusé de s'associer aux ETATS GENERAUX de la jeunesse.

Ensuite, GA analyse la loi FILLON et les attaques contre le service public. Il rappelle l'absence de mouvement social pour l'école. Les personnels n'ont pas pris le relais pour combattre la loi Fillon sur l'école.

La FSU s'est donc trouvée sur la défensive sans arrêter le processus.

Elle s'est certes engagée sur d'autres revendications mais est restée dans l'incapacité de mobiliser sur ses revendications.

IL n'y a pas eu de ripostes communes chacun restant sur ses revendications. On voit bien ainsi que les intersyndicales de l'éducation ne sont pas réalisées sur des contenus ou des orientations.

Concernant la fonction publique, GA rappelle le coup d'arrêt en 2005 quand le front syndical de la fonction publique avait fait plier le gouvernement.

L'avenir syndical de la FSU ?

La situation de la FSU sur l'échiquier syndical est loin d'être facile même si sa représentativité sur l'ensemble de la fonction publique est en hausse (19.2% au 31/12/05.).

Elle rencontre des difficultés à se faire reconnaître en dehors de l'éducation.

C'est dans ce contexte que la FSU a adhéré à l'observatoire des libertés syndicales qui réunit des personnalités avec l'UNEF, l'UNSA, Solidaires ..

Le constat de la place dans la fonction publique de la FSU nous renvoie au processus ouvert à PERPIGNAN, le projet de rapport entre dans une phase plus prospective avec laquelle nos analyse divergent sensiblement.

L'élargissement depuis Perpignan nous suggère la question suivante : s'agissant de ce dernier est t-il démontré que la FSU est capable d'intégrer de

Débat

sur les modifications statutaires...

Nous présentons avant d'y revenir dans un prochain bulletin deux propositions de modifications de statuts qui doivent faire l'objet de toute notre attention dans la perspective notamment des congrès départementaux. L'école émancipée propose ainsi d'ajouter à l'article 1 des statuts la phrase ci dessous en italique. « Elle est ouverte à des syndicats nationaux qui interviennent dans l'un des secteurs des fonctions publiques ou auprès des salariés remplissant des missions de services publics ». Cette évolution mérite plusieurs lectures.

En effet avec l'arrivée des CDI dans la fonction publique, cette formulation peut se comprendre. Toutefois le sens politique de cette proposition déborde cette simple mise en conformité avec une réalité statutaire, il s'agit de donner un cadre qui avalise la confédéralisation de la FSU ce que confirme la proposition de la section départementale des Bouches du Rhône concernant l'article 4. L'article 4 est celui qui stipule que « La fédération travaille à la réunification du mouvement syndical... » à quoi la SD 13 propose d'ajouter « *La fédération dans cette perspective peut procéder par association puis intégration, mais aussi sous forme d'union de fédérations et/ou de syndicats.*

Avec cette formulation on grave dans les statuts une option stratégique parmi d'autres, en semant au passage la confusion avec l'objectif initial laissant supposer que ce stade serait une étape intermédiaire nécessaire avant la réunification. Il y a une contradiction dans les termes, les deux objectifs stratégiques énoncés n'étant pas de même nature.

nouveaux salariés et que ceux ci en somme l'attendaient ?

On constate qu'il n'y a pas eu un phénomène d'adhésion massif.

En outre, est ce qu'au-delà de ce phénomène, les contradictions de reconnaissance par les pouvoirs publics ont été réglées ? Non.

Au contraire, les risques de conflit avec les confédérations, y compris celles avec lesquelles c'était facile, ont augmenté.

Pour illustrer cette nouvelle concurrence objective, nous pouvons citer une formule tirée du tract du SNUP FSU (syndicat des préfetures) et qui indique que :

« Parce que le choix se limite actuellement à trois principaux syndicats, l'un étant dans l'opposition systématique, l'autre dans un soutien à peine critique aux projets ministériels, et le dernier dans la valse hésitation perpétuelle... »

Pour s'implanter ce syndicat est donc obligé de faire la preuve de sa nécessité renvoyant dos à dos les deux syndicalismes incarnés par la CFDT et la CGT.

Nous partageons bien entendu ce que dit la FSU sur la représentativité telle qu'elle est reflétée par l'irréfragabilité des organisations.

Le rapport HADAS LEBEL est un rapport qui ouvre la voie à une évolution positive.

Mais on ne peut s'appuyer sur des règles injustes pour justifier une démarche par glissements successifs vers la confédéralisation. La question est de savoir ce qu'est la FSU dans le champ syndical et ce qu'elle a prétendu y être.

Là on ne propose rien (contrairement à PERPIGNAN) et ce qui est dit sur la fonction publique est une voie vers la confédéralisation sans le dire.

Dans le même temps, d'ailleurs, le bilan d'activité confirme que la légitimité de la FSU est maintenue dans l'éducation et qu'elle est une fédération dont le sort est lié à l'éducation nationale. Elle-même se vit encore comme cela, le tract à destination de l'opinion pour la grève du 28 le souligne puisqu'elle s'y caractérise ainsi :

« Enseignants, chercheurs, personnels ouvriers, administratifs, d'éducation, de service social ou infirmiers, psychologues etc.. Nous sommes regroupés au sein de la FSU première fédération syndicale du monde éducatif. Nous travaillons tous les jours pour vos enfants de la maternelle à l'université, dans l'enseignement général technologique et professionnel. Nous défendons le service public laïque d'éducation »

IL est indéniable que la FSU est majoritaire dans l'EN, elle y exerce une influence que les élections n'infirmant pas.

Mais la FSU en revanche a de plus en plus de mal à se faire sa place dans le syndicalisme, et de plus en plus de mal à faire de son secteur un lieu où le syndicat tient en échec les libéraux et fait avancer ses dossiers.

Il y a une simultanéité entre la perte d'efficacité et le fait que le secteur de l'éducation soit de moins

en moins protégé des projets libéraux (le secteur est ébranlé).

Elle ne réussit plus de la même façon à faire de l'éducation un secteur revendicatif intégré aux cadres syndicaux.

Or face à ce constat la FSU choisit la fuite en avant et tend à faire croire que c'est en s'élargissant qu'elle va retrouver l'efficacité.

Quelles sont les chances que cela soit vrai ?

Ce qui est sûr en premier lieu c'est que cela tend les rapports syndicaux.

Ensuite la vie fédérale reste contrainte par rapport au poids des syndicats nationaux qui la composent. C'est le problème de l'autonomie dans l'autonomie (SNES d'un côté et SNUIPP de l'autre.) qui devient de plus en plus préoccupant.

Sa place s'obscurcit et c'est encore plus vrai à l'échelon européen et mondial, échelons où elle est absente.

La FSU est elle un anachronisme dans ce paysage ?

Sa propre histoire n'est compréhensible que dans le champ syndical français et à condition de s'intéresser à cette histoire là.

Issue de la scission avec la FEN elle avait précisé d'emblée qu'elle n'était pas vouée à l'autonomie et en appelait à une réunification qui permette de solder les divisions syndicales issues de la guerre froide.

Dans un premier temps elle est parvenue à réaliser l'objectif de sa légitimité avec un fort taux de syndicalisation, de fortes mobilisations, et un contre poids efficace aux attaques du gouvernement ; sa capacité à se mobiliser et à susciter les cadres unitaires justifiait sa stratégie.

Depuis quelques années la réalité s'avère différente.

En prolongeant au-delà du raisonnable son inscription dans l'autonomie et sa pérennisation dans un élargissement qui contredit sa démarche initiale, la FSU perd ses repères.

Ses rapports avec la CGT dont elle était objectivement la plus proche se tendent.

L'espace qu'elle occupe n'échappe plus aux assauts de l'ultra libéralisme et sur son territoire sa chasse gardée est ouverte à tous les assauts.

Réunification syndicale

appel à voter contre **le rapport d'activité**

Le réseau « Réunification syndicale » n'opte pas, par contre, pour une tendance plutôt que pour une autre sur la question des votes sur les tendances.

Évolution de la FSU : où en est-on ?

Les effectifs de la FSU au 31 août 2006 sont de 165049 adhérents. Sur ce nombre, environ 95% travaillent à l'Éducation nationale. Sur ce nombre, environ 95% travaillent à l'Éducation nationale.

Fin de l'effet « U »

Les effectifs ont connu une période faste marquée par la création de la fédération (mars 1993), les luttes de novembre 1995 et l'effet « U », c'est-à-dire l'aspect positif d'une nouvelle organisation qui émerge avec l'espoir qu'elle apporte du neuf dans le paysage syndical. L'année scolaire 1997-98 aura été la plus profitable avec plus de 190 000 adhérents. Mais surviennent deux événements qui vont entraîner une baisse d'effectifs. D'une part, en 1999, la lutte anti-Allègre pose une difficulté pour la direction fédérale : alors que le Ministre se montre des plus odieux, la FSU refuse de demander sa démission. S'en suit une crise interne au SNES et le départ de milliers d'adhérents. Par ailleurs, le SNETAA quitte la FSU et ses 15 000 adhérents ne sont plus comptabilisés à la FSU à partir de l'année scolaire 2000-01.

Les années suivantes voient des effectifs osciller entre 163 et 166 00 adhérents. Dans une large mesure, les nouveaux syndicats ont permis à la FSU de ne pas passer sous la barre des 160 000 membres. En fait, il y a environ 156 000

fonctionnaires de l'Éducation nationale à la FSU, soit 12000 de moins qu'à sa fondation, en 1994.

Au CDFN du 16 mai 2004, l'adhésion du SNU-CLIAS et du SNE est actée. Sup' équip' passe alors un contrat d'association avec la FSU et peut utiliser logo et sigle de la fédération. Le CDFN des 19 et 20 septembre 2006 affilié Sup' Equip'. De son côté, le SNU TEFI avait rejoint la FSU dès 2002.

Quel bilan tirer de l'adhésion des syndicats issus de la CFDT ?

Alors que 80 000 membres de la CFDT sont sortis de cette confédération, seuls quelques milliers ont rejoint la FSU. D'autres, en bien plus grand nombre ont rejoint la CGT (fusion d'une UD CFDT et d'une UD CGT en Haute Loire, adhésions nombreuses en secteur bancaire...) ou ont rejoint des SUD ou l'UNSA.

De son côté, la FSU n'a pas été le centre organisateur des ex-cédétistes en déshérence. Bien plus, la FSU, en incluant des syndicats de secteurs non Éducation nationale, a accentué la division syndicale. Qu'on en juge : la plupart du temps, les élections dans ces secteurs nouveaux (CAP de la Ville de Paris, CAP à l'Équipement...) ont vu une augmentation du nombre de listes syndi-

cales. Ainsi, l'exportation du sigle de la FSU dans des secteurs professionnels où la FSU était inexistante amène à un émiettement supplémentaire. Que diraient les camarades du SNES ou du SNUIPP s'ils voyaient arriver aux prochaines élections des concurrents supplémentaires ? Nul doute qu'ils verraient cette arrivée d'un mauvais œil.

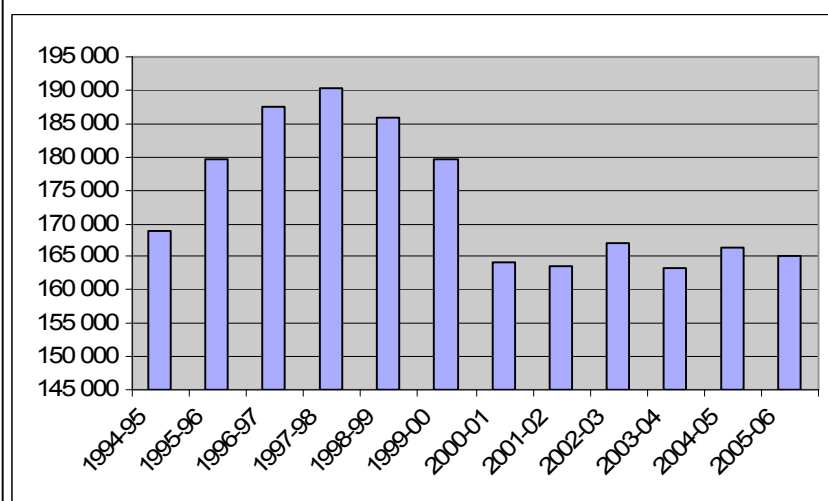
Enfin, la période des départs de la CFDT est révolue. La crise de 2003 est close et la CFDT s'est stabilisée. Elle peut même reprendre du poil de la bête comme certaines élections le laissent suggérer. Son positionnement dans la lutte contre le CPE lui redonne même un vernis un peu plus présentable.

Il n'y a donc pas grand espoir à attendre un flot de militants nouveaux issus de la CFDT. Un nouvel élargissement de la FSU se traduira par l'intégration de syndicats aux effectifs très étroits.

Maintenant que des syndicats hors Éducation nationale sont présents à la FSU, il est nécessaire de déboucher sur une vraie perspective en leur expliquant que la FSU n'est pas la fin de leur trajectoire et qu'une réunification s'impose.

F. Ferrette

Évolutions des effectifs de la FSU : 1994-2006



années	Effectifs
1994-95	168 967
1995-96	179 733
1996-97	187 512
1997-98	190 402
1998-99	185 856
1999-00	179 492
2000-01	164 131
2001-02	163 667
2002-03	166 947
2003-04	163 171
2004-05	166 519
2005-06	165 049

Analyse du texte d'orientation proposé par la tendance « École Émancipée ».

Le texte se compose de 5 parties comme le précédent avant le congrès de Perpignan. Les sous titres étaient alors : Avec le mouvement social, Combattre le libéralisme, Reprendre l'offensive pour une école démocratique, Transformer la FSU, Peser sur le mouvement syndical. Ces sous titres deviennent aujourd'hui : Une FSU plus fédérale, plus unitaire plus offensive, Le néo libéralisme poursuit son œuvre de destruction massive, Dégager des alternatives, Construire une véritable fédération à tous les niveaux, Se donner les moyens de gagner.

La tendance a manifesté sa volonté d'ouvrir la liste aux nouveaux syndicats affiliés, ce qui se traduit par la présence entre autres de syndiqués du SYGMA, du SNUCLIAS, du SNU TEFI...

Avant d'analyser les orientations stratégiques proposées par l'école émancipée, rappelons quelques permanences propres à l'ée.

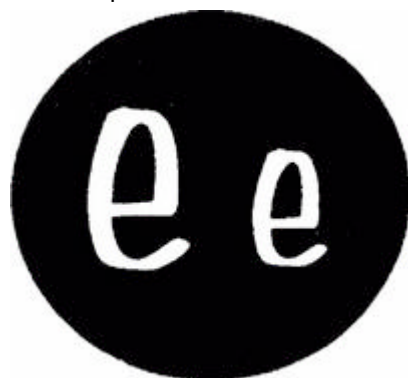
Dans les deux textes (2003 et 2006) il est ainsi précisé que la FSU doit renforcer son engagement dans le mouvement social et alter mondialiste. Ce qui signifie que ces derniers ne sont toujours pas à la hauteur du souhaitable. Quant au possible, les manifestations alter mondialistes démontrent hélas le plus souvent que la présence militante est une présence de témoignage. Au passage au aura pu faire le constat sur le terrain que SOLIDAIRES a une meilleure présence sur ce terrain. Question de sociologie militante et de hiérarchisation des priorités également.

Il reste que l'enjeu alter mondialiste ne pourra pas se substituer à l'enjeu syndical. Pour la majorité des collègues ces enjeux

restent lointains et ceux qui les portent guère identifiés.

Dans un autre registre les deux textes soulignent la nécessité d'un mouvement alliant usagers, personnels et élus pour défendre les services publics.

Objectif réalisé dans le cadre du comité national de défense des services publics issu du mouvement des élus dans la CREUSE et qui initie ou s'associe désormais aux manifestations de défense de ces derniers. La réponse politique à cette question sera ici déterminante, il va de soi néanmoins que ces rassemblements d'un nouveau type sont indispensables et peuvent favoriser l'émergence d'un acteur de poids. Malheureusement



cela a aussi fait suite à des défaites très sérieuses dans les secteurs concernés (Poste, EDF GDF, IMPOTS...) là où la riposte syndicale n'a pas suffi.

Les analyses avant Perpignan tournaient déjà autour des alternatives stratégiques pour la FSU. Celle-ci était qualifiée « d'incontournable mais trop restreint au champ de l'éducation », « elle n'avait pas vraiment mis en œuvre son mandat de CLUI (comité de liaison unitaire interprofessionnel) », par ailleurs l'ée indiquait « L'autonomie est pourtant aujourd'hui une impasse ».

Il revenait donc à la FSU « d'œuvrer à regrouper concrètement toutes les forces syndicales menacées d'éparpillement dans une dynamique globale d'unité syndicale » et aussi « de tendre vers un cadre syndical interprofessionnel permanent et sans exclusive ».

On ne peut pas être fondamentalement en désaccord avec cette façon qu'avait eu l'ée de décliner les orientations possibles. On s'étonnera même rétrospectivement que les décisions finales du congrès de Perpignan aient été semble t-il prises dans une certaine confusion dans la mesure où ce texte témoignait très explicitement d'une volonté de ne pas en rester au statu quo.

En revanche, n'était déjà pas reprise l'option d'une évolution structurelle autour de la CGT (option présente on s'en souvient dans les textes de congrès). L'école émancipée privilégiait alors l'idée d'un nouveau CLUI ou cadre d'échanges assez proche.

A présent que l'ouverture aux fonctions publiques est effective et que nous ont rejoints des syndicats de celles-ci, l'école émancipée énonce aujourd'hui naturellement l'objectif suivant : « La FSU doit se construire sérieusement dans la fonction publique territoriale pour répondre aux attentes et exigences de tous les fonctionnaires territoriaux ».

Nous avons une divergence de fond avec ce propos. En effet s'il a bien existé une opportunité dans les fonctions publiques consécutive aux remous au sein de la CFDT, on ne peut pas en déduire que les salariés de la fonction publique attendaient qu'enfin la FSU leur permette de

la rejoindre. Il serait abusif de parler d'un contexte politique favorable ou d'une nécessité idéologique en spéculant sur l'apport de structures en rupture confédérale. Il n'y a pas une demande des salariés de la fonction publique, c'est ce qui rend au fond cette stratégie si hasardeuse et si critiquable.

Ainsi, lorsque l'ée écrit en 2003 qu'il revient à la FSU « d'œuvrer à regrouper concrètement toutes les forces syndicales menacées d'éparpillement dans une dynamique globale d'unité syndicale » et aussi « de tendre vers un cadre syndical interprofessionnel permanent et sans exclusive », les faits trois ans plus tard permettent une reformulation du genre.

« La FSU a regroupé concrètement certaines forces syndicales menacées d'éparpillement mais cela n'a pas contribué à une dynamique globale d'unité syndicale »

Nous pourrions ajouter que ce phénomène a au contraire durci les relations syndicales, ainsi si nous comprenons les raisons qui fondent le diagnostic établi par l'école émancipée quand elle écrit aujourd'hui (raisons liées à la représentativité et sur lesquels nous reviendrons, attaques de la CDFT contre la FSU après le CPE, G ASCHIERI pas reçu au congrès CGT etc.)

« ...Au moment où gouvernement et grandes confédérations s'entendent pour la marginaliser la FSU ne peut pas, ne doit pas rester isolée, ni se satisfaire d'un rapport de force conséquent mais fragile dans l'EN.. », nous n'en partageons ni le fond ni la forme.

Auparavant l'autonomie était certes pensée par la tendance comme une impasse ce qu'elle démontrait en indiquant par exemple qu'en 2003 la FSU avait accepté le calendrier de la CGT, mais on n'en prenait pas prétexte pour annoncer que la confédéralisation était l'issue. Aujourd'hui la pesante autonomie est le point de départ d'une réflexion qui débouche systéma-

tiquement sur l'affirmation qu'on doit devenir une grande (con) fédération de la fonction publique.

Au moment du CPE, ce qui n'est pas rappelé par le texte, nous avons là aussi été soumis à deux calendriers qui n'étaient pas vraiment de notre ressort, celui des lycéens et étudiants d'un côté et celui de la CGT de l'autre. Les principaux protagonistes du cadre unitaire à 12 ayant en effet reconnu le poids prépondérant de la CGT dans les calendriers retenus. Ce phénomène n'est pas nouveau et ne doit pas déboucher sur un quelconque complexe de croissance.

Faut-il voir dans les formules incisives contre les confédérations traitées ici de façon indifférenciées le poids dans la tendance des plus hostiles à la CGT ? Là où pourtant le débat existe ou avait pu exister au sein de celle-ci. Un débat où il s'agissait d'analyser les impasses stratégiques actuelles et les orientations possibles sans exclusive justement et sans tordre forcément le bâton dans le sens d'une caricature avec d'un côté les fieffés réformistes de la CGT, alliés objectifs du pouvoir et de l'autre les aiguillons éclairés du syndicalisme de la transformation sociale.

En outre ce que ne précise pas le texte soumis au vote est que l'école émancipée souhaite voir concrétiser l'ouverture aux trois fonctions publiques proposant que les prochains statuts de la FSU indiquent qu'elle syndiquera « des salariés du privé exerçant des missions de services publics ». On est ici au-delà de la seule consolidation d'un processus, souhaite-t-on syndiquer les salariés d'EDF GDF ?

Le problème qui nous est posé est le suivant. Comment arrêter le cycle de défaites subi par le monde du travail ? Un cycle de défaites qui a pris une dimension nouvelle avec un secteur de l'éducation désormais vulnérable et attaqué dans toutes ses dimensions lui aussi. De ce point de vu la grève du 28 septembre aura mis un coin dans l'idée

qu'un rapport de force conséquent existait encore dans le « milieu ».

Si le texte de l'école émancipée est très explicite sur la nature des attaques néolibérales subies, sur le caractère nécessairement pluriel des ripostes sociales et sociétales à opposer à la (contre)Révolution libérale, il reste en revanche prisonnier d'une approche datée où l'inversion du rapport de forces était aussi affaire de volonté syndicale quand cet outil avait la capacité de mettre plus facilement en mouvement les salariés et qu'il avait alors « du grain à moudre ». De fait les débats autour des nouveaux entrants sont totalement inaudibles par la quasi totalité des syndiqués et sont encore moins à même de régler le problème du fossé croissant entre ce que le syndicat (se) raconte et les préoccupations des salariés.

Il est à ce titre assez contradictoire de lire dans le texte « La question de l'unité syndicale et au-delà celle du regroupement des forces syndicales s'impose. Nous savons ce combat difficile mais nous devons en prendre l'initiative, avec les forces syndicales disponibles, sans aucune exclusive », et de constater par ailleurs que le centre de gravité du congrès sera très autocentré et peu préoccupé au fond du débat intersyndical.

Si la FSU entend jouer un rôle dans la période actuelle ce n'est pas en ignorant plus longtemps le fossé de plus en plus grand entre des objectifs de transformation sociale claires et partagés par le plus grand nombre et des capacités militantes et organisationnelles de moins en moins à même de faire face aux enjeux propres aux finalités sociales.

R. Lejamtel

Analyse du texte d'orientation proposé par la tendance « unité et action »

Comme ce genre de texte relève pour ses rédacteurs forcément un peu de l'exercice de style, beaucoup de la figure imposée et même du pensum il nous a paru intéressant de comparer cette mouture à celle qui l'avait précédée pour le congrès de Perpignan.

A cette occasion « U et A », manifestement consciente du décalage grandissant qui se creusait entre cette forme organisationnelle qu'est la tendance, historiquement datée puisqu' héritée de la FEN et au mieux l'ignorance, au pire l'hostilité que cela pouvait susciter chez un nombre grandissant de syndiqués y avait d'une certaine manière répondu. D'une part en présentant une liste dite « à l'initiative d'unité et action » ce qui devait permettre l'accueil de militants non affiliés au courant de pensée, d'autre part en choisissant dans l'intitulé même du texte « pour un syndicalisme plus ouvert, plus uni, plus démocratique » d'illustrer cette démarche « innovante ». Dans le texte lui-même la référence à « unité et action » ne figurait d'ailleurs qu'une seule fois. Le retour de balancier dans les organisations collectives étant souvent le moyen le plus pratique pour donner l'illusion du mouvement l'affichage identitaire revient à la mode cette fois ci avec un titre plus offensif « pour un syndicalisme de transformation sociale, de lutte, de propositions et de conquête, ouvert et unitaire » et pas moins de 9 références à « unité et action » dans le texte lui-même. La recette œcuménique n'est pas perdue pour autant puisque l'école émancipée en fait, à son tour, son miel et présente une liste « à l'initiative » de son courant où figurent en particulier des premiers responsables de syndicats non organisés en tendances.

L'introduction du texte « U et A » confirme cet infléchissement et est précisément consacrée à la présentation de la tendance et des valeurs qui l'animent. Dans le précédent exercice ceci ne figurait aucunement dans le texte et l'introduction par exemple prenait appui sur le contexte tout proche des luttes de 2003 en soulignant la place tenue par la FSU.

Toujours dans cette partie introductive on notera un passage sur les attaques de l'ultra libéralisme en France et en Europe et ce constat ainsi libellé : « l'éclatement du syndicalisme rend plus difficile la lutte contre les régressions » d'autant plus accablant après la victoire contre le CPE qui « montre

que l'unité permet de mobiliser et de gagner ». Le texte appelle donc à concrétiser l'unité syndicale « par le développement du travail en commun avec les autres organisations syndicales » « DANS LA PERSPECTIVE D'UNE UNIFICATION SYNDICALE »

*unité
action*

En soulignant d'abord que cette formule ne figurait pas dans le texte d'orientation précédent, mais dans un texte émanant de la FSU 77 il nous semble que sa présence ici peut apparaître comme un contre-feu à l'idée de réunification syndicale que nous défendons à ceci près que l'on a choisi avec cette formule (« l'unification ») non pas de s'inscrire dans une perspective historique liée à notre véritable histoire syndicale mais le champ virtuel du mythe intemporel, de la « terre promise » pour syndicalistes déguisés en angelots, un petit paradis des vertes prairies où personne n'a de fait envie d'aller gambader.

Le premier chapitre du texte intitulé « la FSU : des responsabilités élargies en matière de revendication et d'action » confère bizarrement en matière de revendication et d'action des responsabilités nouvelles à notre fédération pour deux raisons, une cause externe la décentralisation et une cause interne, l'élargissement de son champ de syndicalisation décidé à Perpignan. La liste de ses responsabilités « nouvelles » ne manquera pas non plus d'interroger sur ce qu'a bien pu faire la FSU avant cet élargissement salvateur puisqu'on y trouve :

La défense et l'amélioration des services publics

La fin de la précarité

L'action pour un service public

La réversibilité des mesure de transferts des personnels aux collectivités territoriales

L'action pour une recherche publique ambitieuse

La défense et le développement de la protection sociale

Au chapitre de la responsabilité non qualifiée de nouvelle on retrouve souvent avec les mêmes termes que dans le texte d'orientation précédent ce qui relève pour le dire vite du « sociétal », la défense et le développement des droits et libertés, le combat contre les inégalités et les discriminations. Ce chapitre se clôt sur une brève évaluation de l'élargissement du champ de syndicalisation. Pour le texte « la FSU s'est renforcée dans de nouveaux secteurs » formule curieuse car on concèdera qu'on ne peut que se renforcer (ou plutôt qu'on ne

peut pas se renforcer) dans un secteur où l'on n'existait pas et « (qu') elle a enrichi sa réflexion ». Nous nous contenterons de souligner amicalement qu'elle aurait été l'ampleur de cet enrichissement au sein d'une confédération reflétant la diversité du monde du travail !

Tout en considérant avec optimisme que la FSU est désormais « en meilleure situation pour affronter les échéances de la décentralisation » on sent poindre les débats internes de la tendance quand le texte souligne à propos de l'élargissement « (qu')un bilan doit être dressé » (mais cette tendance majoritaire n'est-elle pas bien placée pour le faire sans attendre ?) ET qu'il « reste beaucoup à faire pour renforcer dans ses champs de responsabilités initiaux » une formule manifestement inspirée par les syndicalistes de ce courant qui ne s'étaient guère montrés enthousiastes à l'heure de l'élargissement .

Ce sont d'ailleurs les mêmes camarades qui inspirent le court chapitre qui suit intitulé « pour un syndicalisme ancré sur nos métiers » où l'on retrouve les principes fondamentaux d'un syndicat comme le SNEP, avec en premier lieu « la FSU se bat au quotidien sur les exigences propres à chacun des métiers » même si elle doit « prendre en compte les réalités différentes qui traversent les histoires syndicales » .

Dans le chapitre suivant qui, traite de la représentativité, le courant rappelle son attachement au syndicalisme de masse et son inscription résolue « dans un syndicalisme de conquête » utilisant un terme qu'on a eu l'occasion d'entendre ailleurs et qui, hélas, ne peut pas dans la période que nous traversons s'illustrer d'exemples pour le valider. L'amélioration du paritarisme souhaitée par ailleurs ne bénéficie pas plus d'une quelconque embellie comme le constatent chaque jour les représentants syndicaux quelque soit leur secteur. L'amélioration de la démocratie interne dans la fédération est traitée dans ce même chapitre d'une manière très généraliste moins précise sur les outils réels d'amélioration si on la compare à ce qui était écrit sur ce point dans le texte d'orientation précédent.

L'avant dernier chapitre intitulé « la volonté de l'unité » revient sur la question de l'unité inter-syndicale à tous les niveaux qui doit rester un objectif permanent « sans renoncer, sur les champs qui sont les nôtres ,à prendre les décisions qui s'imposent pour la défense de nos mandants ». Un contrepoint qui mériterait probablement d'être explicité.

Quant au point suivant « la FSU doit s'impliquer encore davantage dans le mouvement syndical, européen et international » le retard dans ce domaine mériterait au moins qu'une tendance majoritaire aille au delà d'une formulation aussi édulcorée.

« un syndicalisme indépendant », chapitre conclusif réaffirme la volonté d'obtenir « des transfor-

mations sociales profondes « de contribuer à « la construction d'alternatives antilibérales » mais en préservant l'indépendance syndicale, « le refus de laisser importer dans le syndicat des corpus idéologiques et des mots d'ordre venus d'ailleurs ». Il y a de l'excès et de la désuétude dans cette formulation, comme un petit parfum de guerre froide, un petit côté « force ouvrière modèle Bergeron » dans cet extrait manifestement en rapport avec les débats tendus récents autour du référendum sur TCE, ceux pérennes avec l'école émancipée et une dimension préventive à quelques mois d'échéances politiques majeures.

J. Lejamtel



**FAITES NOUS PARVENIR
VOS COMMENTAIRES, VOS REMARQUES,
VOS QUESTIONS.**

Remontez nous :

- les prises de positions de SD de la FSU,
- de sections syndicales qui défendent le point de vue de Réunification syndicale,
- vos contributions.

**Nous savons que beaucoup de
camarades partagent nos idées.**

Contact RS :

Ralph LEJAMTEL, 60 rue du roule prolongée
50 100 cherbourg.

miladlej@wanadoo.fr

02 33 03 00 26

Comme c'est la tradition au sein du SNUipp FSU avant un congrès fédéral un bulletin devait être adjoint à fenêtre sur cours avec des contributions au débat fédéral avant le congrès de Marseille. Un appel à contribution avait été lancé dans ce sens auprès des sections départementales et des camarades de la Manche au nom de "réunification syndicale" ont adressé le texte ci dessous. Il s'avère que c'est la seule contribution écrite reçue! En conséquence la publication est suspendue et le texte sera pour l'instant publié dans un bulletin destiné aux responsables du syndicat, "la lettre du SNUIPP". On peut espérer qu'une relance permettra dans les prochaines semaines une participation PLUS LARGE au débat démocratique. Dans l'attente, nous publions ce texte qui a été envoyé à l'ensemble des sections départementales du SNU.

Pour engager un processus de réunification syndicale au congrès de Marseille....

La FSU dans le droit fil de ses objectifs initiaux et notamment l'article 4 de ses statuts, doit se saisir du congrès pour envoyer un signal fort manifestant à nouveau son intention d'œuvrer à une réunification syndicale dont la CGT serait le pivot et n'écartant aucune des composantes favorables à un syndicalisme de transformation sociale.

Il est en effet urgent pour le syndicalisme de s'organiser afin de remplir plus efficacement son rôle de contre pouvoir.

Le renoncement et la complaisance incarnés par le syndicalisme d'accompagnement pèsent bien sûr très lourd sur notre capacité à engranger de nouvelles victoires sociales.

Mais cette raison n'explique pas seule les difficultés pour la FSU à tenir en échec les récentes offensives contre le secteur de l'éducation.

Forte de ce diagnostic, la FSU doit éviter au congrès de Marseille à la fois le piège du statu quo et du repli sur soi, ainsi que celui plus néfaste encore qui consisterait de fait à créer une nouvelle confédération.

La FSU qui occupe une place singulière sur l'échiquier hexagonal peut assumer la responsabilité historique de rompre avec son autonomie ; dans cette optique les décisions prises lors du dernier congrès de PERPIGNAN pouvaient être lues comme une tentative pour rompre le cadre strict de celle ci.

Mais cette ouverture n'a pas débouché sur un surcroît de combativité dans la fonction publique. De plus, la FSU devient un concurrent syndical dans des secteurs où l'éparpillement est déjà fort, et cela en contradiction avec son identité.

Nous pensons qu'à l'heure où une nouvelle génération s'inscrit peut être dans une perspective durable de combativité sociale (lutte CPE), la FSU n'a rien à craindre en osant envisager son propre dépassement. De ce point de vue ni le rapport d'activité ni les deux textes d'orientation des tendances majoritaires ne vont dans ce sens même si déplorant l'une et l'autre la division syndicale unité et action parlant même de manière intemporelle «d'unification» et l'école émancipée de «regroupement des forces syndicales».

La vraie tendance lourde est bien celle inscrit dans le processus de Perpignan conduisant à une union syndicale de type UNSA ou une confédération sans le dire. Un processus que certaines modifications statutaires proposées par la FSU 13 ne feraient qu'accélérer.

Gaëlle Verove, Françoise Podeur-Rayon, Franck Laulier, Jean-Paul de Roubin, Jean-Michel Blimer, Bruno Sureau

Pour un moratoire et une évaluation de l'élargissement de la FSU

Sondage TNS Sofres (Janvier 2006) « Les syndicats sont-ils mortels ? »

une forte attente de changement des règles du jeu

- « *Il y a trop de concurrence
entre les syndicats* » : **60 %**

- « *Les syndicats se ressemblent,
on ne voit pas bien ce qui les distingue* » : **74 %**

Pour défendre les salariés français, faudrait-il mieux

- « *Avoir 1, 2 ou 3 syndicats nationaux
comme ailleurs en Europe* » : **79%**

- « *Ou en avoir 7 ou 8
comme aujourd'hui en France* » : **10%**

Visitez notre site : <http://www.webzinemaker.com/reunification/>